

Infos Municipales

Septembre 2017

N° 52



Réunion du Conseil Municipal du jeudi 8 juin

NATURA 2000 - évolution du périmètre du site « Vallée de la Beaume et de la Drobie » :
La proposition de nouveau périmètre est adoptée.

Communauté de Communes du Val de Ligne - modification des statuts : Cette modification est adoptée, concernant l'action en faveur de l'enfance et de la jeunesse (compétence transport pour les élèves de primaire en direction de La Perle d'Eau, à Lablachère).

Avis des Domaines sur immeubles mis en vente sur la commune : section A n° 2598-2599-1755-2597 et section A n° 1759 : Concernant la vente de ces biens, le conseil demande une étude de simulation comptable.

T.A.P.S. 2017-2018 : Après consultation de l'équipe enseignante et du Conseil d'école, demande sera faite auprès de l'Inspecteur d'Académie de l'Ardèche d'un retour de semaine aux 4 jours d'école.

Contrats aidés (accompagnement professeurs des écoles, service cantine et garderie municipales, entretien bâtiments scolaires et salle de la Blache) : La municipalité fera les demandes nécessaires pour répondre à ces besoins.

Intégration dans la voie communale (V.C. n° 18) de la parcelle A 2886



Crédit photo : Pierre Julien

Les travaux au centre-bourg Printemps 2017



Réunion du Conseil Municipal du lundi 24 juillet

Election ou non d'un 4^{ème} adjoint au Maire: M. le Préfet ayant accepté la démission du poste d'adjoint de Robert Brugère, comme celui-ci l'avait annoncé en début de mandat, après débat le conseil ne souhaite pas, dans un premier temps d'observation, la désignation d'un nouvel adjoint. M. Robert Brugère conserve son poste de conseiller municipal.

Droit de délaissement exercé par leurs propriétaires sur les parcelles section A numéros 1791, 1783, 1796, 3365 - zone UB : Décision est prise à l'unanimité d'accorder le droit au délaissement sur ces parcelles.

Achat des parcelles A 1716 et A 3566 d'une contenance totale de 3 139 m² : A l'unanimité, le conseil donne au maire son accord pour signer un compromis de vente (coût 48 €/m²).

Avenant au marché de la traversée du village : Le conseil décide que soit signé cet avenant à l'unanimité. Le coût supplémentaire sera de 14 530 € HT, dont 4 749 € HT pour la commune et 9 781 € HT pour le Département.

Divers :

- Intervention de Damien Cocâtre au sujet de la présence éventuelle de peste sur les écrevisses à pattes blanches du Toufache (espèce locale), suite à une mortalité importante. Cette maladie, après analyses, est confirmée sur des ruisseaux voisins : Roubreau, Ligne. Il est impératif, pour ne pas diffuser le virus, que les promeneurs et animaux ne remontent pas le ruisseau pieds (ou pattes) dans l'eau. Il peut être édifié des barrages de petites dimensions pour éviter cette propagation.
- La commune n'utilise plus d'herbicides de synthèse dangereux pour entretenir les bords de rues, de routes et de chemins.
- Satisfaction du Maire et du conseil à l'annonce de l'arrivée à Laurac d'un nouveau médecin, le Docteur Franck Bacconnier, le 2 octobre. Tous souhaitent une bonne retraite à Jean Paul Rieu.

Vie civique

Pour limiter, un peu, les charges de travail des employés municipaux réservées à l'entretien des rues, chemins et routes de la commune, il est peut-être possible que chacun tienne exempt de mauvaises herbes le bord de sa propriété.

Certains habitants participent déjà à ces menus travaux qui rendent le village plus accueillant.

Vie Civique

Des détériorations ont été constatées à plusieurs reprises sur le grillage qui entoure les courts de tennis. Cela est gênant et représente un coût pour la commune.

Nous souhaitons que les auteurs de ces dégradations réfléchissent à leur acte, prennent conscience de la gêne occasionnée et en conséquence mettent fin à ces dégradations.

Réunion du Conseil Municipal du lundi 25 septembre

EPORA : Acquisition de biens immobiliers du centre bourg pour le compte de la commune - convention d'étude et de veille foncière : Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec EPORA. Cette opération est lancée pour maintenir et développer les commerces du centre-village.

Affaire Douce, quartier Vacher : Le conseil donne son accord sur le principe d'un échange de terrain afin de régulariser une situation ancienne. Une procédure d'enquête d'utilité publique sera engagée. Le CM confirme à la majorité des voix le maintien du nom « Place de Vacher ».

Modifications de statuts de la CdC du Val de Ligne : ajout de compétences optionnelles : Le conseil donne son accord.

Présentation du rapport d'activités 2016 de la CdC du Val de Ligne

Baux de location : local médecin généraliste du pôle médical et local kinésithérapeute de la maison Mesclon : Le montant des loyers des cabinets médecin a été fixé à 233 € le cabinet. Le local des kinésithérapeutes devrait être opérationnel à la mi-octobre.

P.N.R. : élection nouveau délégué suppléant : Johan Deleuze sera le nouveau délégué suppléant auprès du PNR.

Convention tennis commune - Omnisport de Joyeuse (section tennis) : Cette convention a été approuvée, le Maire est autorisé à la signer.

Régie location courts de tennis : Il sera créé une régie pour la location occasionnelle (non adhérents) des courts de tennis de Laurac, qui sera basée à l'Agence Postale.

Affaire Berthon : Outre les parcelles A2538 et 2539, terrains près du cimetière en emplacement réservé, le CM, à l'unanimité, décide de proposer l'achat d'une partie de la parcelle A904 (emplacement réservé) au prix de 1 € le terrain agricole en vue de l'élargissement de la VC du Poux.

Divers :

- Le conseil se soucie de l'avenir de la CdC du Val de Ligne après 2020. Question sera posée lors du prochain conseil de la communauté des communes.
- Un personnel sera embauché pour aider à la cantine municipale en attendant la réponse à notre recours concernant un emploi aidé.
- Les travaux de remplacement de la barrière, place de l'Herboux, seront prochainement programmés.
- Le coût de la réfection du grillage au terrain de tennis s'élèverait à 16 000 €.

RAPPEL

Budget Prévisionnel 2017 Commune voté lors de la séance du 13 avril 2017

Section d'Investissement

p. 3

(Chiffres en milliers d'euros)

	DEPENSES	RECETTES
Résultat reporté 2016	0	39
RAR	436	249
Opérations exercice 2017	<u>636</u>	<u>784</u>
Totaux	1 072	1 072

Section de Fonctionnement

(Chiffres en milliers d'euros)

	DEPENSES	RECETTES
Résultat reporté 2016	0	68
Opérations exercice 2017	<u>832</u>	<u>764</u>
Totaux	832	832

Budget Prévisionnel 2017 du CCAS voté lors de la séance du 13 avril 2017

FONCTIONNEMENT (chiffres en €)

	DEPENSES	RECETTES
Report 2016	0	2 050
Prévisions 2017	<u>24 907</u>	<u>22 857</u>
	24 907	24 907

Etat civil

Naissances :

- 8 mars à Avignon, LEA, fille de Céline DEVES et Didier ROMAN, petite-fille de Bernadette DEFOUR, quartier de la Chabrière et Gilbert DEVES, Génestelle
- 17 avril à Aubenas, JOANA, fille d'Yvan LATOURRE et Nadège DE MORAES, petite-fille de Bernadette et Jean-Marc LATOURRE, quartier de Vacher
- 23 mai LENNY, fils de Marc BONNAUD et Anne-Sophie LUYCKFASSEEL, Impasse du Pré de Laurac

Mariages :

- 27 mai Nicolas QUINTIN et Elsa ROURE, domiciliés à Lyon et résidence quartier Vacher
- 22 juillet Benjamin CHAVE et Justine DONNARUMMA, domiciliés à Viviers et résidence place Galfard
- 22 juillet Yann DEBUIRE et Sylvie DAILLY, domiciliés à Allinges (74) et résidence rue de l'Externat
- 9 sept Marc BONNET et Catherine VASSEREAU, quartier Vacher
- 16 sept Sébastien DIGNOIRE et Audrey CRUS, les Genestes

Décès :

- 15 avril Jean-Louis ROCHE, 73 ans, route de Rabette
- 6 juillet Charles BLACHERE, 92 ans, Grande Rue
- 12 juillet Géraldine FIOL épouse PITHON, 66 ans, route de Prends-toi-Garde
- 29 juillet Pierre DEROUdilHE, 91 ans, Route de Peyrepuride
- 30 juillet Simone PREVOT, 91 ans, Route de Rabette
- 2 août Annie DIDERON, 74 ans, née DARRIERE, rue Jean-François Courbier
- 3 août Yvette RIEU, 86 ans, née JULIEN, impasse Peyrot
- 8 août Gaston CARRUEL, 95 ans, la Tourette
- 19 sept Hélène THIS, née SANAVIO, 87 ans, Berguier